

**VESOUL** Social

# Du confort à la maison des sœurs

L'ancienne maison des sœurs, devenue résidence Bellevue, abrite désormais 11 logements pour personnes handicapées. L'inauguration a eu lieu hier vendredi sous une pluie battante.

Un service innovant qui a vu le jour le 1<sup>er</sup> avril 2016 grâce à un partenariat efficace entre l'Adapei et Eliad. C'est ce que les intervenants ont largement souligné lors de l'inauguration, hier, de la résidence Bellevue où logent onze personnes handicapées dont huit de plus de 45 ans, en activité ou à la retraite. À l'heure de couper le ruban, le ciel a cessé de se déverser sur les invités accueillis par Gilda Carvelli, la directrice du service Habitat autonome avec accompagnement (HAA). Un service qui tient à cœur au président d'Eliad, Jacques Andriansen, sensibilisé à la cause des handicapés depuis fort longtemps.

Des auxiliaires de vie sont présentes matin et soir dans ce service rebaptisé « Résidence Bellevue ». Soit pour aider les



Les portes de la Résidence Bellevue ont été ouvertes afin de visiter les logements. Photo D. ROQUELET

locataires à faire leurs courses, le ménage ou autre paperasse. Et ainsi « retarder ou éviter une orientation en établissement ».

Des projets de ce type sont en cours à Gevigney et Jussey pour huit personnes, a-t-il rappé-

lé. Ils devraient être disponibles en fin d'année.

C'est en 2010 que cette maison de la rue Baron-Bouvier a été achetée au CHI en même temps que le siège de l'Adapei quelques dizaines de mètres plus bas. La

réhabilitation a débuté fin 2014 avec la réalisation de onze logements. Les locataires comme Frédéric y vivent confortablement : « Je suis dans mon logement. J'ai déjà habité en foyer et en appartement. Nous étions

## L'ancienne maternité

Cette maison, comme l'a rappelé Thierry Dubillard, ancien aumônier, abritait l'aumônerie, la maison des sœurs et des syndicats. Et en 1944, la maternité.

deux par appartement ». Il sourit en pensant qu'il va pouvoir rester là à la retraite.

« L'ouverture de cette maison fait suite à un long travail conduit par tous les partenaires sur l'accueil, l'avenir des personnes handicapées vieillissantes », a pour sa part souligné Michel Weyermann, vice-président du conseil départemental de Haute-Saône, financeur. Il souhaite voir naître d'autres établissements de ce type. Ce qui devrait être pris en compte dans la réflexion actuelle sur le schéma régional de santé pour les années 2018 à 2027.

**Catherine HENRY**